

## REVENDICATIONS CGT POUR LES NÉGOCIATIONS SALARIALES 2016

- I. Augmentation Générale (AG) :  
**90 €uros au 1<sup>er</sup> janvier 2016.**
- II. Seuil d'accueil/embauche :  
**1730 €uros au coefficient 190.**
- III. Grille des salaires :  
**Elaboration d'une grille de l'ouvrier au cadre sans chevauchement.**
- IV. Budget promotion/Développement :  
**3 % dont un pourcentage pour les salariés qui n'ont pas eu d'évolution de carrière depuis 6 ans.**
- V. Primes spécifiques (dont bourse étude, prime vacances enfants) :  
**+ 10 % (Harmonisation des primes au plus favorable entre les 2 sites. Création de primes supplémentaires (Bouchonnage, brossage, etc.)**
- VI. Déplafonnement de la prime d'ancienneté  
**16 % de 16 à 20 ans, 17 % de 21 à 25 ans, 18 % de 26 à 30ans, 19 % de 31 à 35 ans et 20 % au-delà de 36 ans d'ancienneté.**
- VII. Prime trimestrielle :  
**Pour les non-cadre, augmenter le pourcentage de 36 à 39 %.**
- VIII. Revalorisation des indemnités kilométriques et frais de déplacement
- IX. Accord sur le droit d'expression et congé de représentation (association)
- X. Complémentaire santé :  
**60% à charge de l'employeur.**
- XI. Congé supplémentaire :  
**Attribution d'un congé supplémentaire, à l'ensemble des salariés de Bourbon-Lancy, pour compenser la perte de la Saint-Eloi.  
Attribution de la Saint-Eloi à l'ensemble des salariés de Garchizy.**
- XII. Congés d'âge :  
**Attribution de 2 jours à partir de 45 ans, 3 jours à partir de 50 ans, 4 jours à partir de 55 ans et plus.**